

# Rapport de l'Atelier de haut niveau organisé par la Chaire Sahel sur l'analyse des flux financiers pour le développement des pays membres du G5 Sahel

Ouagadougou, 25-26 mars 2019

## Introduction

La Chaire Sahel de la Ferdi a organisé les 25 et 26 mars 2019 un atelier de haut niveau sur l'analyse des flux financiers pour le développement des pays membres du G5 Sahel. Quarante-deux (42) participants<sup>1</sup> se sont réunis à Ouagadougou au Burkina Faso dans la grande salle de la Direction Générale de la Coopération, mise à disposition gracieusement par le Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement.

L'événement a vu la participation de nombreux membres du Gouvernement du Burkina Faso, d'un ancien Président de l'Assemblée Nationale, du Secrétaire Permanent du G5 Sahel, M. Mamane Sambo Sidikou et de nombreux partenaires au développement (Agence française de développement (AFD), Ambassade de France, Monaco, Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), Délégation de l'Union Européenne (UE), Banque africaine de développement (BAD), Banque mondiale, Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Comité inter-états de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), Autorité du Liptako Gourma (ALG)...). Les points focaux de la Chaire, les représentants des pays du G5 et de la Côte d'Ivoire ainsi que de nombreux représentants de la société civile, du secteur privé et de la recherche ont également participé activement à l'atelier.

L'objectif de cet atelier était de présenter les résultats de la collecte des données sur l'aide et de partir des leçons apprises pour parvenir à un consensus sur l'approche commune à adopter afin de disposer d'informations exhaustives et fiables sur les flux financiers pour le développement des différents pays du G5 Sahel.

L'atelier visait en particulier à :

- Examiner le rapport sur l'analyse des données sur l'aide ;
- Partager les expériences respectives en matière de collecte de données;
- Identifier les bonnes pratiques à dupliquer ;
- Convenir de la meilleure façon de procéder pour collecter les données afin de parvenir à des résultats comparables ;
- Harmoniser les méthodes de collecte.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1 : liste des participants

## **1- Cérémonie d'ouverture**

### ***Mot de bienvenue du Directeur de la Chaire Sahel***

La cérémonie d'ouverture a débuté par un mot de bienvenue du Directeur de la Chaire Sahel qui a commencé ses propos en remerciant tous les participants, notamment ceux venus de l'étranger. Après avoir salué le Burkina Faso où siège la Chaire Sahel et l'UEMOA qui a mis à disposition de la Chaire des locaux équipés, il a remercié le Secrétaire Permanent du G5 Sahel pour sa présence malgré son agenda chargé, ainsi que les points focaux de la Chaire Sahel et les représentants des États des pays du G5 et de la Côte d'Ivoire pour le travail accompli depuis sept mois.

Il a rappelé l'objectif de l'atelier qui consiste à présenter les flux financiers pour le développement dans les pays du G5 et de la Côte d'Ivoire en vue d'obtenir un consensus et une démarche commune pour améliorer le suivi des flux et impliquer des changements réels dans les politiques publiques. La nécessité de répondre aux urgences du Sahel et de sortir de la crise requiert d'apporter une réponse durable pour le développement du Sahel. La forte participation à l'atelier est révélatrice de l'engagement de chacun à contribuer à la recherche de meilleures solutions aux problèmes actuels des pays du G5 Sahel auxquels doivent faire face tous les acteurs du développement et en premier lieu les gouvernants.

### ***Mot introductif du Président de la Ferdi***

Le Président de la Ferdi a remercié les participants et notamment le consul de Monaco avec qui la Chaire a signé en janvier 2018 son premier partenariat. Il a ensuite présenté l'originalité de la Chaire dans le sens où c'est une institution sahélienne, implantée au Sahel et dirigée par un sahélien, SEM Tertius Zongo.

Le suivi des flux d'aide reste mal traité alors qu'il est essentiel pour la redevabilité des PTF et pour l'efficacité de la gestion de ces flux par les pays receveurs. En effet, un suivi de qualité est nécessaire à l'objectif des partenaires d'adapter leur stratégie à celle des pays receveurs. Quatorze années après la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, il est légitime de s'interroger sur les progrès accomplis depuis et sur comment cela apparaît dans la structure des flux financiers qui entrent dans les pays receveurs. Cet atelier entendait esquisser des réponses à ces questions et engager un processus de renforcement des capacités et d'harmonisation des meilleures pratiques afin de rendre plus efficaces ces flux. C'est le rôle de la Chaire Sahel d'apporter son concours à ce processus interne des pays sahéliens.

L'originalité de la démarche réside dans le fait d'avoir associé les administrations sahéliennes à la réalisation du programme de l'atelier afin de mieux comprendre les écarts entre les annonces, les engagements et les versements, d'expliquer les délais de déboursement, et enfin, d'expliquer les écarts avec les données des donneurs.

## ***Discours d'ouverture de l'atelier par Mme la Ministre déléguée chargée de l'aménagement du territoire, représentant le Ministre de l'Économie, des Finances et du développement***

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, la Ministre de l'aménagement du territoire a rappelé que le Burkina Faso assurait la présidence du G5 et, dans ce cadre, apporte un soutien à la Chaire Sahel pour la conforter dans son rôle de conseil. Elle a demandé aux PTF d'apporter le soutien nécessaire à la réalisation du programme d'activités de la Chaire Sahel. Elle a également souhaité que les chercheurs et les universitaires s'engagent à accompagner le Chaire Sahel pour la mise œuvre de son programme d'activités. Elle a mis l'accent sur l'importance des données dans la prise de décisions en matière de développement.

### **2- Déroulement de l'atelier et principaux échanges**

#### **2.1 Session 1 : Face aux défis actuels des Pays du G5 Sahel, quels apports attendus de la Chaire Sahel de la Ferdi pour une sortie de crise ?**

Modérateur : Mamane Sambo Sidikou, Secrétaire Permanent du G5 Sahel

Panélistes : Tertius Zongo, Directeur de la Chaire Sahel  
Patrick Guillaumont, Président de la FERDI

#### ***Directeur de la Chaire Sahel***

Malgré tout ce qui a été fait, la situation sécuritaire est alarmante. Les facteurs de vulnérabilité (démographique, économique, sociale, environnementale et institutionnelle) empêchent de couvrir les besoins essentiels et se nourrissent mutuellement. Le coût de l'inaction sera dramatique et il est préférable d'investir maintenant aux niveaux humain, financier et politique pour obtenir une paix durable.

L'ouvrage *Allier sécurité et développement* a mis en exergue le fait que les fragilités sont insuffisamment prises en compte dans les politiques publiques. Or la responsabilité de la sécurité et du développement incombe aux États sahéliens, avec l'accompagnement de la communauté internationale. Mieux analyser et prendre en compte les caractéristiques des sociétés est incontournable alors que le temps accordé aux enquêtes et aux analyses sociologiques se réduit. Pour identifier de meilleures réponses, il faut croiser les regards de la diplomatie, de la sécurité et du développement en vue de construire des résiliences. Il n'y a pas de sécurité sans développement, et pas de développement sans sécurité. Ni l'aide ni la force ne peuvent se substituer à une décision politique.

La Chaire Sahel de la Ferdi a pour objectif d'éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour la sortie de crise et pour le développement durable de la région Sahel. Ses travaux examineront la mise en œuvre des différents plans et politiques et leurs effets avec pour objectif d'en renforcer l'impact sur les populations et dans les secteurs d'activité ciblés.

Ses travaux sont conduits dans un cadre régional tout en adaptant ses méthodes d'analyses au contexte de fragilité. Elle se veut un pont entre la recherche internationale et les capacités sahéniennes d'analyse des politiques tout en visant à les renforcer. Elle promeut une approche inclusive pour la mise en œuvre des activités de son programme. Ainsi sont impliqués dans ses activités des experts académiques et des différents ministères concernés au sein des pays membres du G5 sahel ainsi que ceux frontaliers de la zone, des experts internationaux et des partenaires techniques et financiers.

L'ancrage sahéni de la Chaire se manifeste par sa localisation au cœur du Sahel à Ouagadougou, par sa zone d'action et par sa direction par une personnalité sahéni. Ses bureaux sont établis dans les locaux qui lui ont été affectés par la commission de l'UEMOA. Les pays membres du G5 Sahel ainsi que des organisations sous régionales africaines lui ont déjà manifesté leur soutien.

Pour atteindre ses objectifs, la Chaire Sahel s'est dotée d'un programme d'activités 2018 - 2021 dont le but est d'analyser et de renforcer l'impact des politiques menées au Sahel. Ce programme est bâti autour des axes ci-après :

- Analyser les flux financiers pour le développement du Sahel et leur impact sur les finances publiques des pays sahéniens ;
- Tirer les leçons des succès et des échecs des actions de développement, à partir des évaluations déjà effectuées dans le but d'éclairer les choix des pays sahéniens ;
- Mettre au point des méthodes d'évaluation rapide des projets et programmes ;
- Conduire des activités de formation correspondant aux actions précédentes.

La Chaire Sahel n'a pas pour objectif de se substituer aux organismes déjà présents dans l'environnement sahéni. Elle n'en a ni les moyens, ni l'ambition. Elle entend apporter un regard différent sur l'action des différents acteurs de développement et surtout fournir des outils nouveaux à ceux-ci pour mieux orienter les politiques et programmes de développement.

### ***Président de la FERDI***

La FERDI est une fondation reconnue d'utilité publique qui a un rôle de recherche et de think tank. Elle a la responsabilité d'animer ce que l'on appelle l'IDGM+, dont l'objet est de promouvoir de nouvelles politiques de développement sur la base des résultats de la recherche, qui réunit le Cerdi, l'Iddri et la Ferdi. C'est le seul laboratoire d'excellence établi en France dans le domaine du développement économique.

La Ferdi s'est récemment engagée dans la création de chaires transversales ayant une vocation à la fois de recherche, de formation et de conseil avec le but de réunir sur chaque domaine couvert une petite équipe d'experts internationaux à la fois du Nord et du Sud, eux-mêmes recourant à un réseau plus vaste.

La création de la Chaire Sahel se distingue fortement des autres chaires créées par la Ferdi:

- Elle est ancrée au Sahel, implantée à Ouagadougou, avec l'aimable hospitalité de la commission de l'UEMOA,
- Elle est dirigée de façon parfaitement autonome par une éminente personnalité sahélienne,
- Elle est relayée dans chacun des pays du G5 par une personnalité reconnue pour ses capacités d'analyse des politiques, qui sont les points focaux de la Chaire,
- Elle cherche à faire appel, selon les sujets traités aux meilleurs experts sahéliens dans le domaine,
- Elle a une gouvernance propre.

La Chaire Sahel a établi de nombreux partenariats avec notamment Monaco, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'Agence Française de Développement et surtout un appui majeur est attendu de la Banque africaine de développement avec le concours du G5 Sahel.

### ***Échanges***

Suite aux interventions des panélistes, les participants ont pris la parole afin de soulever les points suivants :

- La Chaire Sahel doit aider les pays à développer un nouveau dialogue (argumentaire) au niveau national mais aussi avec les PTF afin d'avoir une nouvelle approche,
- La nécessité de lever les blocages politiques,
- Les attentes importantes vis-à-vis de la Chaire Sahel et de l'atelier plus particulièrement pour que celui-ci contribue à l'élaboration de conclusions opérationnelles et que la Chaire apporte des éléments sous forme de réponses aux défis auxquels les pays du Sahel font face,
- Il a été rappelé à ce titre que la situation actuelle que vivent les pays du Sahel est assez nouvelle et que ces pays n'étaient pas préparés à absorber un tel choc. Il y a donc un besoin d'accompagnement important dans la prise de décision des acteurs du G5,
- La Chaire a également un rôle important à jouer dans la promotion de la transparence en matière d'utilisation des ressources publiques fournies aux pays du G5 Sahel, de sorte à crédibiliser ces transferts, notamment auprès des contributeurs, mais aussi auprès des concitoyens.

Les participants ont ainsi particulièrement apprécié les objectifs poursuivis par la Chaire Sahel. Ils ont donc unanimement approuvé les approches devant permettre à la Chaire d'atteindre ses objectifs et ont émis des attentes fortes sur son rôle et sur sa mission de conseil pour accompagner les acteurs de développement face aux défis.

### ***Clôture du modérateur***

La Chaire Sahel est riche de promesses car elle combine méthodologie rigoureuse, approche en réseau et proposition de solutions aux praticiens des politiques publiques pour répondre aux attentes des populations.

Son approche originale a suscité l'intérêt et l'appui des gouvernements du G5 Sahel, de deux organisations régionales (G5 Sahel et UEMOA) et des membres de l'Alliance Sahel.

Il a rappelé que le G5 avait élaboré un Programme d'Investissements Prioritaires pour lequel 2,4 milliards d'euro de financements ont été annoncés en décembre 2018. Il comporte 40 projets structurants dans les secteurs prioritaires du G5 que sont la défense et la sécurité, la résilience et le développement humain, la gouvernance et les infrastructures.

Pour clôturer la session, le Secrétaire Permanent du G5 Sahel est revenu sur le coût de l'inaction, le fait que la paix est un bien public et la nécessité que tous les acteurs apportent un appui à la Chaire.

### **3- Session 2 : Flux financiers aux pays du Sahel sur la période 2012-2016**

Modérateur : Sylvianne Jeanneney Guillaumont, professeur émérite à la FERDI

Paneliste : Léné Sebgo, consultant pour la Chaire Sahel

#### ***Sebgo Léné***

La présentation s'est focalisée autour :

- du champ de l'étude et méthodologie. L'étude a concerné les flux d'APD auxquels on soustrait les bourses, les allègements de dette, les frais liés à l'accueil des réfugiés, la sensibilisation au développement les frais administratifs dans le pays donneur. L'aide transférable regroupe les aides budgétaires, les contributions au budget régulier des organisations et financements groupés, l'aide projet, l'assistance technique. L'aide transférable couvre donc l'aide au développement ainsi que les aides humanitaires et alimentaires. Les pays concernés sont les Pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) et la Côte d'Ivoire. La période 2012-2016 est celle retenue pour l'étude. Les acteurs de la collecte sont les représentants désignés par les Ministres en charge du suivi de l'aide.

Pour l'analyse au niveau macro les rapports nationaux sont structurés en 5 sections afin de répondre aux questions suivantes : Quel est le volume global de l'aide vers les pays du Sahel et quels sont leurs principaux partenaires ? Quels sont les instruments financiers de l'aide au Sahel? Quel type d'aide les donateurs privilégient-ils ? Vers quels principaux secteurs cette aide est-elle affectée ? Quel est le volume des versements par rapport aux engagements ?

Pour l'analyse au niveau micro, les critères de sélection des projets de l'échantillon : des projets clos ou ayant au moins 3 ans de mise en œuvre, 5 projets par secteurs prioritaires : éducation, santé, agriculture, eau et assainissement, infrastructures et énergie, financés par des bailleurs multilatéraux et bilatéraux, membres du CAD et non membres, la diversité des zones d'intervention. Le calcul d'indicateurs sur le cycle de vie des projets s'est intéressé à la durée moyenne des projets, au délai moyen de démarrage des projets, au coût moyen selon la zone du projet, à la part des projets prolongés, au taux de décaissement moyen des projets.

- des difficultés rencontrées et fiabilité des données. La collecte des données a soulevé des difficultés à plusieurs niveaux : la disponibilité des données, la méthodologie utilisée localement, l'exhaustivité des données, la fiabilité des données. Aussi la prudence dans l'interprétation des données doit être observée.
- les principaux résultats au niveau macro et au niveau micro ont été présentés. Ces résultats seront réajustés à la suite des nouvelles données que certains pays comme le Niger et la Côte d'Ivoire vont intégrer dans leurs rapports.
- les écarts entre les données du CAD et les données nationales montrent des différences énormes entre les données des deux sources.
- les pistes de réflexion soumises aux participants sous forme de questions ont été les suivantes : Comment améliorer le suivi de l'aide au niveau local ? Comment accélérer les taux de décaissement ? Comment s'assurer que l'aide est alignée sur les priorités nationales?

### ***Échanges***

Suite à la présentation, les participants ont échangé sur les points suivants :

- Quel est l'impact de la capacité des entreprises locales à mettre en œuvre les marchés ?
- Quel est l'impact des processus de marché public sur les délais de déboursement de l'aide ?
- Quelle disposition sont prises pour ne pas perdre des crédits lorsque des projets sont non exécutés à terme en raison par exemple de l'insécurité ?
- Le problème de fiabilité des données est réel alors que la redevabilité est mutuelle et les responsabilités sont partagées. Le renforcement des capacités est nécessaire.
- Au-delà des versements, doit être abordée la question des résultats et la nécessité d'évaluer les performances.
- La nécessité de valoriser ces travaux auprès des décideurs de haut niveau (autorités, parlementaires, PTF...).
- En dépit de la réforme de l'aide, les conditionnalités continuent de peser.
- La Banque Mondiale a mis en place un nouvel instrument « P4R », proche de l'appui budgétaire mais qui oblige à décaisser vite.

- La question de la répartition géographique des projets à l'intérieur de chaque pays devra figurer parmi les sujets de réflexion de la Chaire.

#### **4- Session 3 : Capacité des pays du G5 à absorber les flux d'aide : cause des délais de décaissement**

Modérateur : Ambroise Kafando, directeur général de la Coopération, Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso

Panelistes : Patrick Guillaumont, Président de la FERDI  
Matthieu Boussichas, Responsable de programme à la Ferdi  
Léné Sebgo, consultant pour la Chaire Sahel

##### ***Patrick Guillaumont***

Le concept de capacité d'absorption est évoqué depuis au moins 50 ans. Cette notion créée dès le début de l'aide au développement exprime les difficultés rencontrées à dépenser rapidement et utilement l'aide. Mais il y a très peu de travaux sur le sujet. On ne connaît pas trop les causes même si certains évoquent les procédures des PTF ou l'inertie des pays receveurs. Le problème est en fait lié à la modalité de l'aide, à la façon de concevoir l'aide.

L'analyse de la capacité d'absorption a été faite selon 4 approches :

- Par les délais de l'aide, approche retenue dans cet atelier,
- Par le risque du syndrome hollandais,
- Par l'analyse de l'évolution du taux de rendement des projets en fonction du volume de l'aide,
- Par les limites institutionnelles, et notamment la nécessité de l'appropriation, thème aussi inhérent à notre atelier car lié à celui des délais.

##### ***Matthieu Boussichas***

Dans le cadre du suivi des indicateurs du « Partenariat mondial pour une coopération efficace », le PNUD et l'OCDE proposent des cartes, notamment de l'Afrique, sur chacun de ces indicateurs. Deux sont plus intéressants pour la discussion du jour. Le premier rend compte du pourcentage de versements effectués l'année où ces derniers étaient prévus. Il apparaît que ce pourcentage a significativement baissé dans la zone sahélienne depuis 2010, particulièrement au Mali depuis 2014 et au Burkina Faso depuis 2016. Il est tentant de faire un lien entre les retards de versements d'aide que traduisent ces cartes avec la dégradation de la situation sécuritaire dans la région. Le second indicateur rend compte de la propension des bailleurs à utiliser les procédures locales plutôt que les leurs pour l'exécution budgétaire des versements d'aide, le reporting financier d'exécution des projets, les appels d'offre et la passation des marchés. Les cartes présentées tendent à montrer que la situation s'est plutôt améliorée sur ce plan depuis 2010.

Il n'en demeure pas moins que la bonne approche pour appréhender les questions de capacité d'absorption reste celle qui vient du terrain, soit l'approche projet.

### **Léné Sebgo**

L'éternel paradoxe : les besoins sont là si pressants, les ressources sont là à travers les conventions de financement (prêt ou don) pour l'exécution des projets mis en place pour résoudre les problèmes posés. Cependant un constat : l'argent tarde et arrive difficilement là où il est attendu avec impatience ; alors on parle de faible niveau d'exécution financière, de faible taux de décaissement, de faible consommation des crédits, bref de faible taux d'absorption de l'APD et on le justifie à « merveille » par la faible capacité d'absorption des pays. Les capacités d'absorption sont examinées à travers les contraintes qui impactent sur le taux de décaissement qui reste l'indicateur synthétique du niveau de la marche des projets et programmes. Les capacités d'absorption se rapportent essentiellement à l'aptitude des pays membres du G5 Sahel à consommer les ressources mises à leur disposition dans les délais requis.

L'examen des rapports nationaux montre à merveille que les taux de décaissement des projets sont relativement bas à la date de clôture initiale surtout pour les prêts où dans la plupart des pays, ces taux n'atteignent pas 50%. Les causes sont diverses et se présentent différemment selon les cycles de vie des projets. Ainsi :

- sur la période de la vie du projet allant de la préparation jusqu'à l'entrée en vigueur, on note :
  - la mauvaise qualité de la préparation des projets pour leur entrée dans les portefeuilles,
  - une insuffisante implication des structures des gouvernements liée la faiblesse des capacités institutionnelles pour la formulation et le suivi des programmes de développement,
  - la conclusion des négociations des projets sans l'existence des études techniques où lorsqu'elles existent, elles manquent souvent de fiabilité,
  - des programmations des contreparties nationales mal évaluées qui ne tiennent pas compte des capacités réelles des pays rendant leur délivrance difficile au moment de l'exécution des projets,
  - la non prise en compte et/ou l'absence d'anticipation de prise en charge des questions de sauvegarde environnementales et sociales devant permettre les compensations (indemnisations et déplacement des populations lors de la mise en œuvre des projets, mesures de mitigation pour la sauvegarde de l'environnement).

- sur la période entre la signature des conventions et la satisfaction des conditions pour le premier décaissement. Cette étape est primordiale pour la vie du projet et il appartient au gouvernement d'affirmer le rôle normal de leadership qui lui revient en veillant à ce que toutes les tâches essentielles soient réalisées pour permettre un démarrage effectif des activités du projet.
  - les délais de démarrage des projets varient de 5 à 12 mois pour les dons et de 8,8 à 14,4 mois pour les prêts,
  - la durée moyenne de mise en vigueur des accords de financement était de 240 jours en 2016 pour le cas du Burkina Faso ce qui représente en moyenne 12,77% du temps des projets,
  - Les délais pour la satisfaction des conditions du premier décaissement. Il s'agit essentiellement de la mise en place des unités de gestion des projets et de l'adoption des manuels de procédures administratives et financières pour la mise en œuvre des projets.
- pendant l'exécution des projets. Les contraintes évoquées pendant cette période sont :
  - Les problèmes de passation de marchés avec la lourdeur, la lenteur et la complexité des procédures nationales de passation des marchés qui favorisent souvent la corruption ; la dualité entre procédures de l'Etat et celles des partenaires et qui engendre souvent des blocages ; la non maîtrise des procédures des partenaires en matière de passation de marché ; les long délai mis par les PTF pour la délivrance des avis de non objection ; la double revue des procédures qui rallongent les délais est une source potentielle de blocage surtout quand des divergences d'appréciation surviennent ; la diversité des acteurs intervenant dans la chaîne de passation des marchés et qui bien souvent n'ont pas de capacités requises en matière de passation de marché et certains même n'apportent aucune valeur ajoutée au système ; la faible capacité de certaines entreprises qui rallongent les délais d'exécution à travers de nombreux avenants de prolongation de délais et des résiliations de contrats ; la forte mobilité des personnels de l'Etat qui ne permet pas bien souvent de capitaliser les expériences ;
  - Les contreparties nationales. Les difficultés évoquées bien souvent se posent en termes de disponibilité de ressources suffisantes et de leur mise à disposition dans les délais pour permettre une mise en œuvre réussie des projets.
  - Les autres causes de retard de décaissement. Il s'agit du faible suivi des ministères des projets placés sous leur tutelle, de la faible coordination des

départements et leur faible implication dans les activités des projets, de la faible capacité de certains secteurs.

Le taux de décaissement reste l'indicateur synthétique qui montre l'efficacité de la mise en œuvre des projets de développement. Dans un environnement où les défis en matière de développement sont nombreux, les pays se doivent d'être performants pour être compétitifs dans la mobilisation des ressources nécessaires pour faire face aux besoins de plus en plus croissants des populations.

Bonnes pratiques au Burkina Faso ou recommandations :

- Fonds national d'études et de préparation des projets (FONEPP) mis en place au Burkina Faso pour améliorer la préparation des Projets,
- Elaborer un manuel de procédures type pour ne pas avoir à le refaire pour chaque projet,
- Dématérialiser les procédures de gestion des marchés.

### ***Échanges***

Suite aux différentes interventions, les participants ont échangé sur les points suivants :

- L'approche projet est-elle une modalité pertinente ou plutôt la source de nombreux problèmes ? De nombreux projets ne sont pas appropriés et ils affaiblissent l'administration plutôt que de la renforcer. L'équipe chargée de sa mise en œuvre n'a généralement pas participé à sa formulation et ses intérêts peuvent diverger de l'intérêt général. Les activités à mettre en œuvre et le budget des projets sont parfois incohérents,
- La formulation des projets doit associer tous les acteurs, y compris le secteur privé qui sera chargé de sa mise en œuvre,
- Pour garantir la qualité des études de faisabilité, il est recommandé de mettre en place des bureaux indépendants pour évaluer la qualité des études,
- Existe-il un nombre optimal de projets « absorbables » ? Il s'avère nécessaire de prioriser les projets avant leur signature pour ne pas être étranglé par les contreparties nationales,
- Quelles stratégies doivent être mises en œuvre dans les pays pour lever les goulets d'étranglement ?
- Le partenariat public-privé est une nouvelle modalité susceptible de résoudre certaines contraintes des PTF comme de l'Etat avec une certaine prudence à observer pour sauvegarder les intérêts des parties,
- La Chaire doit formuler des recommandations pour intervenir dans les zones fragiles au regard des indicateurs de développement (et alerter si besoin). Elle doit procéder à une cartographie des projets permettant de planifier et prioriser les projets dans les zones vulnérables (la chaire doit regarder les flux dans ces zones).

## **5- Travaux de groupes**

L'après-midi de la première journée a été consacré à des travaux en groupe. Ainsi, 3 groupes ont été formés, chacun étant présidé par un point focal de la Chaire.

Après la présentation de deux rapports nationaux par groupe, les membres des groupes ont débattu sur les thématiques suivantes :

- Comment améliorer la collecte et le suivi de l'aide ?
- Comment accélérer la mise en œuvre des projets ?
- La répartition sectorielle de l'aide est-elle en adéquation avec les priorités nationales ?
- Comment intervenir en zone fragile ?

## **6- Résumé des conclusions**

La matinée du deuxième jour était consacrée à la restitution des travaux de groupe. Les principales recommandations sont présentées ci-dessous :

### ***Thématique 1 : Comment améliorer la collecte et le suivi de l'aide ?***

S'agissant des suites à donner à l'exercice de collecte entamé par la Chaire, les participants ont souhaité :

- A court terme, la nécessité de lister les informations à collecter et d'identifier les sources d'information,
- A moyen terme, la nécessité d'avoir un cadre harmonisé,
- Le renforcement des capacités nationales pour la collecte et l'analyse des flux financiers pour le développement tout en s'assurant de la bonne compréhension par tous des différents concepts,
- La prise en compte de tous les circuits financiers (ONG par ex),
- Le renforcement de l'autorité des structures en charge du suivi de l'aide,
- L'établissement de la répartition géographique des flux à l'intérieur de chaque pays,
- La valorisation de ces travaux auprès des décideurs de haut niveau (autorités, parlementaires, partenaires au développement),
- L'amélioration du dialogue entre l'Etat et les PTF pour mettre en place un mécanisme de collecte fiable,
- La mise en place d'un infocentre pour la sous-région en vue de procéder à une collecte en continu des données, de produire des rapports périodiques et de comparer les données entre les pays.

## ***Thème 2 : Comment accélérer la mise en œuvre des projets ?***

Pour lever les contraintes au déboursement de l'aide, les participants ont suggéré :

- D'accroître le leadership de l'Etat dans la conception des projets,
- De prévoir un fonds pour le financement des études de faisabilité et la préparation des projets,
- De mettre en place des bureaux indépendants pour évaluer la qualité des études,
- D'améliorer la préparation des projets (moins politisée, plus technique) en recourant aux chercheurs et spécialistes du pays qui ont une meilleure connaissance des contextes (valoriser l'expertise nationale). Inclure tous les acteurs, y compris le secteur privé,
- De prioriser les projets pour éviter un « étranglement » suite aux contreparties nationales,
- De réduire les interférences électorales des responsables politiques,
- D'élaborer un manuel de procédure type pour ne pas avoir à le refaire pour chaque projet,
- De dématérialiser les procédures de gestion des marchés,
- D'évaluer les performances des agents chargés de la mise en œuvre des projets compte tenu des divergences d'intérêt.

## ***Thème 3 : La répartition sectorielle de l'aide est-elle en adéquation avec les priorités nationales ?***

Afin de garantir un alignement de l'aide sur les priorités nationales, il a été recommandé :

- D'accroître le leadership national,
- De poursuivre la division du travail des PTF en fonction de leurs avantages comparatifs,
- De mettre en œuvre les projets structurant conformément au plan de développement du pays,
- D'assurer l'équilibre des financements entre les différents secteurs (secteur sécurité et humanitaire et secteur de développement) selon les priorités locales et nationales,
- De définir les priorités tant au niveau des secteurs développement qu'au niveau des secteurs de la sécurité et de défense pour un meilleur équilibre des financements et une vision du développement.

#### ***Thème 4 : Comment mieux intervenir dans les zones fragiles ?***

- Avoir une stratégie pour intervenir dans les zones à risques. La Chaire doit formuler des recommandations pour intervenir dans les zones fragiles,
- Tenir compte des vulnérabilités dans la conception de projets dans les zones fragiles,
- Prioriser les zones vulnérables : la chaire doit regarder les flux dans ces zones au regard des indicateurs de développement et alerter si besoin,
- Elaborer une cartographie des risques,
- Développer une responsabilité collective (Etat et PTF) pour apporter la sécurité et la justice (premières priorités des populations),
- Mettre en place des mécanismes assurantiels.

L'atelier a pris fin avec un mot de remerciement du président de la Ferdi qui s'est réjoui de l'intérêt porté par tous les participants au cours des échanges qui ont eu lieu tant en plénières et que dans les sessions de groupes. Avant de souhaiter un bon retour à tous les participants et particulièrement surtout à ceux venus des autres pays, il a rassuré que la Chaire Sahel veillera à donner une suite aux conclusions de l'atelier.



## ANNEXE 1 : Liste des participants

---

Nom	Institution	Contact
Patrick Guillaumont	Président de la FERDI	<a href="mailto:patrick.guillaumont@ferdi.fr">patrick.guillaumont@ferdi.fr</a>
Tertius Zongo	Directeur de la Chaire Sahel	<a href="mailto:tzongo9@cs.com">tzongo9@cs.com</a>
Léné Sebgo	Consultant Chaire Sahel	<a href="mailto:sebgolene@yahoo.fr">sebgolene@yahoo.fr</a>
Dr Ouédraogo Sayouda	Responsable de la recherche CEDRES	<a href="mailto:sayouba_oued@yahoo.fr">sayouba_oued@yahoo.fr</a>
Kola/Nikiéma P. Pélagie	Ministère de la sécurité	<a href="mailto:nikiempelagie@yahoo.fr">nikiempelagie@yahoo.fr</a>
Sankara/Kabré Emeline	Ministère de la sécurité	<a href="mailto:sankaraemeline@yahoo.fr">sankaraemeline@yahoo.fr</a>
Ouédraogo Poko	Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo	<a href="mailto:ouedpa@yahoo.fr">ouedpa@yahoo.fr</a>
Sawadogo Ismael Tannamda	Directeur du Marketing de l'appui conseil/ Maison de l'entreprise du Burkina Faso	<a href="mailto:ismael.sawadogo@me.bf">ismael.sawadogo@me.bf</a>
Sidibé Mikailou	G5 Sahel	<a href="mailto:mka.sidibe@gmail.com">mka.sidibe@gmail.com</a>

Sawadogo Sita Malik	Bureau d'études AMD*	<a href="mailto:mssawadogo@hotmail.com">mssawadogo@hotmail.com</a>
Bangaly Traoré	Ministère de l'économie et des finances /Mali	<a href="mailto:bangaly_traor@yahoo.fr">bangaly_traor@yahoo.fr</a>
Kamgnia Bernadette	CAPEC / Abidjan	<a href="mailto:bdkamgnia@gmail.com">bdkamgnia@gmail.com</a>
Ouandaogo Issaka	OXFAM	<a href="mailto:ouandaogo.issaka@oxfam.org">ouandaogo.issaka@oxfam.org</a>
Verriere Lisa	Stagiaire AFD	<a href="mailto:verrierel@afd.fr">verrierel@afd.fr</a>
Kuela Tony	Directeur de la Programmation des Etudes et des Investissements	<a href="mailto:kuelatony@yahoo.fr">kuelatony@yahoo.fr</a>
Sawadogo Sandrine	Journal L'économiste du Faso	<a href="mailto:ssawadogo@leconomistedufaso.bf">ssawadogo@leconomistedufaso.bf</a>
Elhdji Malam Souley Aboubacar	Chef cellule informatique DGPD/ Ministère du plan Niger	<a href="mailto:elhmalams@gmail.com">elhmalams@gmail.com</a>
Diarra Souleymane	Chef de division stratégies et études Commission de l'UEMOA	<a href="mailto:sdiarra@uemoa.int">sdiarra@uemoa.int</a>
Siri Alain	Secrétaire permanent du Plan National de Développement Economique et Social	<a href="mailto:sirialain@gmail.com">sirialain@gmail.com</a>
Sebré Dramane	Délégation Union Européenne	<a href="mailto:dramane.sebre@eeas.europa.eu">dramane.sebre@eeas.europa.eu</a>

Dr Kobyagda Issa	Directeur général de l'Economie et de la Planification /Point Focal Burkina Faso	<a href="mailto:kobis13@yahoo.fr">kobis13@yahoo.fr</a>
Noubadoumadji Emery	Chef de division MEPD Tchad	<a href="mailto:noubemery@gmail.com">noubemery@gmail.com</a>
Sawadogo Ibrahim	Banque Africaine de Développement Macro-économiste	<a href="mailto:i.sawadogo@afdb.org">i.sawadogo@afdb.org</a>
Nana Wendligda Eric	Autorité du Liptako-Gourma	+22676891897
Ki Lancina	DG/ Maison de l'entreprise du Burkina Faso	<a href="mailto:lancina.ki@gmail.com">lancina.ki@gmail.com</a>
Cariolle Joel	Ferdi	<a href="mailto:cariolle.joel@gmail.com">cariolle.joel@gmail.com</a>
Abdourahmane Traoré	Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso	<a href="mailto:abdourahmane.traore@cci.bf">abdourahmane.traore@cci.bf</a>
Badiel Anne Florence	Ministère de l'Eau et de l'assainissement / DGESS	<a href="mailto:annebadiel@gmail.com">annebadiel@gmail.com</a>
Seydou Diakité	Consul Honoraire de la Principauté de Monaco	
Belemkoabga Adama	Directeur du service d'appui conseil pour le développement économique et social SADES	<a href="mailto:abelemkoabga2@gmail.com">abelemkoabga2@gmail.com</a>

Phillipe Chedanne	Directeur Régional Sahel AFD	<a href="mailto:chedannep@afd.fr"><u>chedannep@afd.fr</u></a>
Kindé Bakary	Macroéconomiste	<a href="mailto:bakary.kinde@kfw.de"><u>bakary.kinde@kfw.de</u></a>
Nabelema Salifou	Conjoncturiste Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	<a href="mailto:snabelema@bceao.int"><u>snabelema@bceao.int</u></a>
Ouiminga Inoussa	Secrétaire Permanent /Comité National de Politique Economique	<a href="mailto:jouiminga@yahoo.fr"><u>jouiminga@yahoo.fr</u></a>
Pr Hamadou Daouda Youssoufou	Point Focal Niger/  Vice-recteur de l'université de Tahoua	<a href="mailto:yankori2000@yahoo.fr"><u>yankori2000@yahoo.fr</u></a>
Coulibaly Aly D	Directeur stratégie UEMOA	<a href="mailto:alyd.coulibaly@uemoa.int"><u>alyd.coulibaly@uemoa.int</u></a>
Beain Jareth	Point Focal Tchad / CROZET	<a href="mailto:mbaibeainfils@gmail.com"><u>mbaibeainfils@gmail.com</u></a>
Sanou Erdjouman	Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales / Présidence du Faso	<a href="mailto:sanou_jean@yahoo.com"><u>sanou_jean@yahoo.com</u></a>
Sondo Rasmané	Ministère Délégué chargé de l'Aménagement du Territoire /MINEFID	<a href="mailto:rasmanesondo@gmail.com"><u>rasmanesondo@gmail.com</u></a>
Sagnon Amadou	Secrétaire Général /Ministère de l'industrie du commerce et de l'artisanat	<a href="mailto:asagnon@gmail.com"><u>asagnon@gmail.com</u></a>

Konan Hyppolite	Chargé politique monétaire /UEMOA	<a href="mailto:khkonan@uemoa.int">khkonan@uemoa.int</a>
Zongo/Kaboré Alimatou	Directrice de la coordination et de l'efficacité de l'APD /DCOOP	<a href="mailto:limazongo@yahoo.fr">limazongo@yahoo.fr</a> <a href="mailto:limakabore@gmail.com">limakabore@gmail.com</a>
Ouédraogo Simon	DGESS/Ministère de l'éducation nationale et de la promotion des langues nationales	<a href="mailto:ouedsimon73@yahoo.fr">ouedsimon73@yahoo.fr</a>
Anne-Marie Geourjon	Ferdi	<a href="mailto:a-marie.geourjon@ferdi.fr">a-marie.geourjon@ferdi.fr</a>
Ouattara Aminata	Directrice des affaires stratégiques Ministère des affaires étrangères et de la coopération	<a href="mailto:ciswat2@yahoo.fr">ciswat2@yahoo.fr</a>
Medah Bienvenue	Journaliste à la Radiotélévision du Burkina	<a href="mailto:medahbienvenue@gmail.com">medahbienvenue@gmail.com</a>
Sawadogo Compaoré Eveline	Chercheur Centre National de Recherche Scientifique et Technologique /Institut national des études et de la recherche agricole	<a href="mailto:compeve@yahoo.fr">compeve@yahoo.fr</a>
Ouédraogo Issaka	DGESS/ Ministère de la santé	<a href="mailto:alchaki2005@yahoo.fr">alchaki2005@yahoo.fr</a>
Somé Anbedon Gustave	Directeur de la Formulation des politiques, projets et programmes	<a href="mailto:gustavesome@yahoo.fr">gustavesome@yahoo.fr</a>

Traoré Lamine	Directeur du partenariat pour le financement de la santé	<a href="mailto:laminetraore@yahoo.fr">laminetraore@yahoo.fr</a>
Cissé Marcelin	Directeur Général du Plan, du Développement et de la Coordination de l'Aide	<a href="mailto:zmarcelin@hotmail.com">zmarcelin@hotmail.com</a>
Bikienga Kassoum	Chef de service chargé de l'efficacité de l'aide / DGCOOP	<a href="mailto:kbikienga@gmail.com">kbikienga@gmail.com</a>
Souli Zacharia	Chargé d'étude / Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso	<a href="mailto:zacharia.souli@cci.bf">zacharia.souli@cci.bf</a>
Barret Delphine	Consultante Ferdi	<a href="mailto:dbarret@yahoo.fr">dbarret@yahoo.fr</a>
Ky Clotilde	Cellule d'appui technique/ DGCOOP	<a href="mailto:clotildeky@gmail.com">clotildeky@gmail.com</a>
De Ubeda Audrey-Anne	Ferdi	<a href="mailto:a-anne.de_ubeda@ferdi.fr">a-anne.de_ubeda@ferdi.fr</a>
Patrick Plane	Directeur de recherche CERDI-CNRS	<a href="mailto:patrik.plane@uca.fr">patrik.plane@uca.fr</a>
Zongo Gilbert	Point Focal G5 Sahel	<a href="mailto:zgilbertzongo@yahoo.fr">zgilbertzongo@yahoo.fr</a>
Philippe Compaoré	GECAUMINE SA	<a href="mailto:kitrikuiga@yahoo.fr">kitrikuiga@yahoo.fr</a>
Angely Christophe	Directeur stratégie FERDI	<a href="mailto:christophe.angely@ferdi.fr">christophe.angely@ferdi.fr</a>

Sylviane Guillaumont	Conseiller Ferdi	<a href="mailto:sylviane.guillaumont@ferdi.fr">sylviane.guillaumont@ferdi.fr</a>
Marcelin Ouédraogo	Chargé d'études DGCOOP	<a href="mailto:tewbegrn@yahoo.fr">tewbegrn@yahoo.fr</a>
Samadoulougou Delphine	Directrice Exécutive du Centre d'informations, de formation et d'études sue le budget(CIFOEB)	<a href="mailto:samadoulougoudesire@gmail.com">samadoulougoudesire@gmail.com</a>
Kohoun Pascaline	Chargé d'études DGCOOP	<a href="mailto:dakpasco@yahoo.fr">dakpasco@yahoo.fr</a>
Kaboré Hamadou	Direction générale des impots	<a href="mailto:hkabore2000@yahoo.fr">hkabore2000@yahoo.fr</a>
Boussichas Matthieu	Ferdi	<a href="mailto:matthieu.boussichas@ferdi.fr">matthieu.boussichas@ferdi.fr</a>
Tall Abdoulaye	Chef de division administration des prêts/ BIDC Lomé	<a href="mailto:atall@bidc-ebid.org">atall@bidc-ebid.org</a>
Dahmane Houcine	Conseiller régional coopération afrique de l'ouest  Ambassade de France	<a href="mailto:houcine.dahmane@diplomatie.gouv.fr">houcine.dahmane@diplomatie.gouv.fr</a>
Ouédraogo Abzeta Kouloum	Institut Free Afrik	<a href="mailto:koulsoumouedraogo@gmail.com">koulsoumouedraogo@gmail.com</a>

Ouédraogo Sékou	Agence nationale de renseignement	<a href="mailto:sekouedraogo10@yahoo.fr">sekouedraogo10@yahoo.fr</a>
Mariam Diop	Chargée des opérations Mission résidente de la Banque mondiale	<a href="mailto:mdiop6@worldbank.org">mdiop6@worldbank.org</a>
Cheick Fantamady Kanté	Représentant résident de la Banque mondiale	
Pascal Yembeline	Représentant résident de la BAD	<a href="mailto:p.yembiline@afdb.org">p.yembiline@afdb.org</a>
SE Mélégué Traoré,	Ancien Président de l'Assemblée Nationale	
Yéro Boly,	Ancien ministre de l'administration territoriale et de la sécurité	
Pierre Claver Damiba	Consultant international / ancien Président de la BOAD	
Patrice Nikiéma	Ancien ministre des transports	
Madame Léonie Claudine Lougué née Sorgho	Ministre de la Santé	
Monsieur Paul Robert Tiendrébéogo	Ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	
Monsieur Alpha Barry	Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération	

Madame Pauline Zouré	Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, chargé de l'aménagement du territoire	
Marina N'DO	Assistante Chaire Sahel	<a href="mailto:chaire-sahel@ferdi.fr"><u>chaire-sahel@ferdi.fr</u></a>



**Agenda de l'atelier de haut niveau organisé par la  
Chaire Sahel de la Ferdi sur l'analyse des flux  
financiers pour le développement des Pays membres  
du G5 Sahel**

Ouagadougou les 25 et 26 mars 2019

Horaires	Activités	Responsables
	<b>Jour 1 : 25 mars 2019</b>	
8h30 – 8h55	Arrivée et installation des participants	Organisateurs
<b>8h55- 9h00</b>	<b>Annonce du programme</b>	organisateurs
<b>9h00</b>	<b>Début de l'atelier</b>	
9h – 9h15	Mot de bienvenue du Directeur de la Chaire Sahel et Mot introductif du Président de la Ferdi	Directeur de la Chaire Sahel et Président de la Ferdi
9h15 – 9h30	Discours d'ouverture du Ministre de l'Economie, des finances et du développement du Burkina Faso	Ferdi / Chaire Sahel
9h30 – 10h00	Session1 : Face aux défis actuels des Pays du G5 Sahel, quels apports attendus de la Chaire Sahel de la Ferdi pour une sortie de crise ?	Panélistes : Patrick Guillaumont, Tertius Zongo Modérateur : Mahamane Sidikou, SP/Alliance G5 Sahel
<b>10h00 – 10h10</b>	<b>Pause-café</b>	
<b>10h10 – 10h20</b>	<b>Examen et adoption de l'agenda de l'atelier</b>	Président de la séance
10h20 – 11h50	Session2 : Flux financiers 2012 – 2016 pour le développement des Pays du G5 Sahel : constats et analyses	Panéliste : Sebgo Léné, Modération : Sylviane Guillaumont
11h50– 13h20	Session3 : Capacités des pays du G5 à absorber les flux d'aide: cause des délais de décaissement	Panéliste : Sebgo Léné, Modération : Ministre Pauline Zouré
<b>13h20 – 14h30</b>	<b>Pause-déjeuner</b>	Tous les participants sont conviés
14h30 – 14h40	Indications sur les travaux en groupe	Consultant
14h40 – 14h50	Mise en place des 3 groupes de travail	Consultant
14h50 – 16h30	Travaux en groupes	Deux co-présidents et un rapporteur par groupe
16h30 – 17h00	Rédaction des conclusions des travaux de groupes	Co-Présidents et rapporteurs des groupes
<b>17h00</b>	<b>Fin de la journée</b>	

	<b>Jour 2 : 26 mars 2019</b>	
<b>9h</b>	<b>Reprise</b>	
9h - 9h20	Restitution des travaux du groupe 1 et échanges	Co-Présidents et rapporteur du groupe 1
9h20 - 9h40	Restitution des travaux du groupe 2 et échanges	Co-Présidents et rapporteur du groupe 2
9h40 – 10h00	Restitution des travaux du groupe 3 et échanges	Co-Présidents et rapporteur du groupe 3
10h – 10h30	<b>Pause-café</b>	
10h30 – 11h15	Relevé des principales conclusions de l'atelier	Sebgo Léné
11h15 – 11h45	Echanges sur des questions diverses	Président de la Ferdi
11h45 – 12h	Discours de clôture de l'atelier du Président de la Ferdi	Président de la Ferdi
<b>12h</b>	<b>Fin de l'atelier - Cocktail</b>	
		Tous les participants sont conviés

**FERDI**  
**CHAIRE**  
**SAHEL**

La Chaire Sahel a pour objectif d'éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour la sortie de crise et pour le développement durable de la région.



**Contact**

Chaire Sahel  
01 BP 3798  
Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
+226 54 75 44 88  
[chaire-sahel@ferdi.fr](mailto:chaire-sahel@ferdi.fr)